

Le protectionnisme protège-t-il vraiment ?

Banque de France, Podcast « L'éco en court », 22 juillet 2025.

<https://shows.acast.com/681b3a8a5acb8b715fb1bb3b/687f5d5f498abee416a86b33>

Exploitation pédagogique

1. Qu'est-ce que le libre-échange ? Comment s'est-il développé d'un point de vue historique ?
2. Quels effets indésirables le libre-échange peut-il avoir ?
3. Qu'est-ce que le protectionnisme ? Quelles formes peut-il prendre ?
4. Quels sont les risques liés au protectionnisme ?
5. Pourquoi le multilatéralisme recule-t-il aujourd'hui ? Quelles en sont les conséquences ?
6. Qu'est-ce que la fragmentation des chaînes de valeur ? Pourquoi les chaînes de valeur sont-elles vulnérables dans un contexte de résurgence du protectionnisme ?
7. Quels sont les objectifs de la politique protectionniste mise en place par D. Trump depuis son retour au pouvoir début 2025 ?
8. Quelles sont les conséquences prévisibles de cette politique aux États-Unis ?

Corrigé

1. Le libre-échange correspond à une politique commerciale visant à réduire ou supprimer les barrières aux échanges entre pays, comme les droits de douane ou les quotas. Il repose sur la théorie des avantages comparatifs (D. Ricardo), selon laquelle chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les productions où il est relativement le plus efficace. D'un point de vue historique, le libre-échange s'est renforcé après la Seconde Guerre mondiale avec la création du GATT, puis de l'OMC, et la généralisation des accords multilatéraux. Le principe de la nation la plus favorisée de l'OMC garantit que toute faveur accordée à un pays membre est étendue à tous les autres.

2. Bien que le libre-échange produise des gains globaux, il engendre néanmoins des effets indésirables. Certains secteurs d'activité, comme l'industrie dans les pays développés, peuvent être confrontés à des pertes d'emplois, ce qui se traduit par une augmentation des inégalités sociales (il y a des « perdants de la mondialisation »). De plus, l'intensification des échanges peut augmenter l'empreinte écologique du commerce international. Enfin, les normes sociales et environnementales peuvent être mises en concurrence de manière défavorable (dumping environnemental).

3. Le protectionnisme est une politique visant à protéger l'économie nationale de la concurrence étrangère. Il peut prendre plusieurs formes : droits de douane (taxes à l'importation), quotas (limitations quantitatives) ou encore normes techniques et sanitaires (barrières non tarifaires). Par exemple, dans les années 1980, la CEE a imposé des quotas à l'importation de véhicules japonais afin de protéger son industrie automobile.

4. Le protectionnisme peut entraîner des représailles commerciales et déclencher une guerre commerciale entre les nations, comme ce fut le cas dans les années 1930 après la loi Hawley-Smoot aux États-Unis. Il peut également limiter les choix de consommation et provoquer une hausse des prix. À long terme, il apparaît comme un frein à l'innovation et à la croissance mondiale.

5. Le multilatéralisme, qui repose sur la coopération commerciale entre États dans le cadre d'organisations internationales comme l'OMC, est en crise. L'organe d'appel de l'OMC est aujourd'hui paralysé, ce qui affaiblit le règlement des différends commerciaux. Par ailleurs, on assiste à une montée des accords commerciaux régionaux (ACR) bilatéraux ou plurilatéraux. Cette fragmentation des accords commerciaux limite l'efficacité du système commercial mondial et peut contribuer à accentuer les tensions géopolitiques.

6. La fragmentation des chaînes de valeur désigne le processus par lequel la production d'un bien est répartie entre plusieurs pays (chaque pays réalisant une étape spécifique selon ses avantages comparatifs). Cependant, ces chaînes sont très vulnérables : la mise en place de politiques protectionnistes peut déstabiliser ces chaînes de valeur en annulant les avantages liés au coût du travail dans les pays en développement ou à la technologie dans les pays développés. À long terme, le protectionnisme peut donc entraîner une restructuration coûteuse des chaînes de production mondiales.

7. Depuis son retour au pouvoir début 2025, Donald Trump a mis en place une politique protectionniste visant à réduire le déficit commercial américain, avec des hausses considérables de droits de douane notamment vis-à-vis de la Chine. À travers ces mesures, il cherche à augmenter les recettes douanières pour compenser des baisses d'impôt tout en exerçant des pressions géopolitiques sur certains pays et en encourageant la relocalisation de certaines industries stratégiques sur le territoire américain.

8. Aux États-Unis, cette politique pourrait provoquer une hausse des prix car les droits de douane sont généralement répercutés par les entreprises sur les prix. La Fed (banque centrale américaine) pourrait être contrainte de maintenir des taux d'intérêt élevés afin de lutter contre l'inflation, ce qui serait de nature à freiner la croissance économique. Par ailleurs, une guerre commerciale n'est pas à exclure, comme en témoigne la réaction de la Chine aux décisions américaines (hausse réciproque des droits de douane, restrictions sur les exportations de terres rares).